

OCCI

MOUCHES ÉTABLES

Solution insecticide concentrée pour le contrôle des insectes en élevage

GAMMES :

RATICIDES

NUISIBLES DU JARDIN

DESHERBANTS ET ENGRAIS

INSECTICIDES DESINFECTANTS INDUSTRIELS ET MENAGERS

INSECTICIDES DESINFECTANTS POUR LOCAUX D'ELEVAGE

PROTECTION DU BOIS

REPULSIF

CARACTÉRISTIQUES :

HOMOLOGATION : A.M.M. N° BTR0231 Nom homologué : LEXAN 50/25 EC

Type d'action : Produit biocide insecticide TP18, Formulation : EC (concentré émulsionnable)

Usages homologués : traitement insecticide des logements, du matériel et du transport d'animaux domestiques. Détenteur d'AMM : Kwizda France 78000 MARLY LE ROI ;

MATIÈRES ACTIVES :

- L'acétamipride : 50 g/l
- La D-tetraméthrine : 25 g/l
- Le piperonyl butoxyde (PBO) : 100 g/l

MODE D'ACTION :

OCCI MOUCHES ETABLES est un concentré insecticide innovant, associant 3 matières actives complémentaires :

- L'acétamipride : insecticide à large spectre d'action (insectes volants, rampants...) qui agit par ingestion et part contact. Cette matière active confère à la formulation un effet d'abattement et une bonne persistance du fait de sa résistance aux UV.
- La D-tetraméthrine : apporte un effet choc à cette formulation, agit par contact.
- Le piperonyl butoxyde (PBO) : synergisant des pyréthrinoïdes, il renforce l'action choc de la D-tetraméthrine.

UTILISATIONS :

OCCI MOUCHES ETABLES est une solution concentrée insecticide destinée à la lutte contre les ténébrions, les poux rouges et les mouches en élevage. OCCI MOUCHES ETABLES agit par ingestion et par contact aussi bien sur rampants que volants.

Les 3 matières actives qui le composent, l'acétamipride, la D-tetraméthrine et le pipéronyl butoxyde, lui confèrent effet choc (le produit agit dans les minutes qui suivent l'application) et rémanence (durée d'action du produit jusqu'à 90 jours dans les conditions normales d'utilisation) pour une plus grande efficacité. L'utilisation de 2 matières actives de familles chimiques différentes permet de minimiser les problèmes de résistance.

MODE ET DOSES D'EMPLOI :

- Pour la lutte contre les ténébrions :

Procéder au traitement après avoir nettoyé et désinfecté le bâtiment et avant sa remise en chauffe. Pour un bâtiment de 1000 m² diluer 2 litres de produit dans 50 litres d'eau. Appliquer 20 à 25% de ce mélange sur la périphérie : sur les murs sur



LABORATOIRES LOGISSAIN

90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43

www.logissain.com

50 à 80 cm de hauteur, sur le sol sur une bande de 50 cm de large à l'aplomb des murs. Après paillage, appliquer les 75 à 80 % restants du mélange à l'aplomb des mangeoires sur une bande de 1 à 1.2 mètre de large.

- Pour la lutte contre les mouches et poux rouges :

OCCI MOUCHES ETABLES peut également s'inscrire dans un programme complet de lutte contre les mouches. Il s'utilise alors en complément de l'OCCI MOUCHES ETABLES SG, OCCI MOUCHES GRANULES et du larvicide OCCI MOUCHES LARVICIDE. Son application se fait en cas de très fortes infestations afin de diminuer immédiatement la pression des insectes.

Appliquer sur une surface correspondant à la surface à protéger en privilégiant les zones où les mouches ont l'habitude de se poser (zones claires et lumineuses).

Préparer une solution insecticide à raison de 2 litres d'OCCI MOUCHES ETABLES pour 50 litres d'eau. Pulvériser cette solution de façon homogène à raison de 5 litres pour 100 m² de surface traitée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Appliquer le produit par pulvérisation. Ne pas nettoyer les zones traitées.
- Porter des gants et un masque lors de l'application.
- Appliquer le produit sur des zones hors de portée des animaux.

Pour une efficacité optimale ne pas nettoyer les surfaces traitées.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau et au savon.

Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.

Ne pas réutiliser l'emballage vide.

La solution obtenue après dilution se conserve plusieurs jours dans un emballage hermétique.

Conditions de stockage : conserver entre 5°C et 35°C. Craint le gel.

Utiliser les biocides avec précaution ; Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

La fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

CLASSIFICATION :

DANGER : GHS05, GHS09

CONDITIONNEMENT :

En flacon 1 l (ref P 5031).